

Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion des membres du Comité Syndical de l'USESA qui aura lieu le :

MARDI 08 NOVEMBRE 2022 à 18 H 00
Réunion au siège de l'USESA
4 Bis Avenue Gustave Eiffel à CHATEAU- THIERRY 02400

A l'ordre du jour :

1) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 septembre 2022

Rapports annuels :

2) Rapports de contrôle financier 2021 des Délégations de Service Public

3) Mise en place d'une formule de révision sur le prix de l'eau

Adhésion de communes :

4) Demande d'adhésion à l'USESA de la commune de Pavant

Patrimoine :

5) Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) : présentation des conclusions sur les unités de distribution de Château-Thierry et d'Essômes sur Marne

6) Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) sur l'ensemble des unités de distribution du territoire de l'USESA : lancement de la consultation

Marchés publics :

7)) Marché des travaux de construction de la station de la plaine : modification du marché N°2020 USESA 16

8) Marché des travaux d'interconnexion en eau potable entre Château-Thierry et Fère en Tardenois : modification du marché N°2020 USESA 23 – Lot 5 – station de reprise de Courpoil

9) Marché de Travaux de canalisation et reprise de branchement sur le territoire de l'USESA programme 2022 / partie 4 sous charte qualité des réseaux d'eau potable : présentation des résultats et attribution du marché 2022 USESA 20

Lot 1 : rue principale, route de Condé en Brie (RD4) rue du Pont, Grande rue et rue de La Chapelle (RD 420) à Vallées en Champagne

Lot n°2 : grande rue (RD 792) de Passy en Valois au réservoir de Marizy Sainte Genevière

Travaux :

- 10) Point sur les travaux
- 11) Programmation des travaux courants 2023

Environnement :

- 12) Marché de gestion et d'épandage des boues de l'usine de Chézy Sur Marne : attribution du marché N°2022 USESA 23
- 13) Etude d'aire d'alimentation des captages de Chézy Sur Marne et de la prise d'eau en Marne : validation des plans d'actions
- 14) Information sur les décisions prises en vertu de la délégation générale confiée au Président
- 15) Questions diverses

Je compte vivement sur votre présence et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le 28 octobre 2022
Le Président

Hugues DAZARD



Mention pour les délégués titulaires empêchés de participer à la réunion :

*Il vous est rappelé que le délégué suppléant peut siéger aux réunions du comité syndical à la place du délégué titulaire, en cas d'empêchement temporaire de ce dernier (article L 5211-6 du CGCT)
Dans ce cas, le délégué titulaire empêché doit informer le Président de l'USESA du suppléant qu'il aura désigné pour siéger au comité syndical à sa place.
A toutes fins utiles, la liste des délégués suppléants vous est jointe au présent envoi.*

*Nous vous invitons à prévenir le Président de l'USESA par mail à contact.eau@usesa.fr
Le suppléant désigné doit être destinataire de la présente convocation et des documents annexés à celle-ci.
Ces documents seront transmis par l'USESA au suppléant désigné.*